



Livret de famille de mes parents

Par **flob**, le **11/02/2013** à **19:17**

bonjour rnje ne sais comment m'y prendre pour pouvoir récupérer le livret de famille de mes parents tous deux décèdes, le document est en la possession de ma soeur que refuse de me le passer, je dois effectuer des travaux sur la pierre tombale de mes parents, je dois donc fournir a la mairie ce document.rnje sais qu'elle agit pour me faire du mal.rnje vous remercie pour votre aidernmerci

Par **citoyenalpha**, le **13/02/2013** à **02:04**

BonjourrrnVous n'avez nul besoin du livret de famille. rnrnVous pouvez fournir des extraits d'acte civil (acte de naissance avec filiation complète, acte de décès) rnLes demandes de ces documents se font en mairie.rnrnRestant à votre disposition.